



INFOMAIRES

ASSOCIATION DES MAIRES DU FINISTÈRE ■ 1, rue Parmentier - 29200 BREST - Tél. 02 98 33 88 70 - Fax 02 98 33 88 71
Mel : amf29@wanadoo.fr - Site : www.amf29.asso.fr - En cas d'urgence : 06 30 36 44 49

Rétrospective

L'Agenda de l'association depuis le 9 décembre 2011 :

Décembre

Le 12, Rencontre entre le Président JONCOUR et Monsieur le Préfet du Finistère, suivie de la commission départementale de financement de l'économie - Quimper

Janvier

Le 3, présence du Président à la cérémonie des vœux aux Armées du Président de la République - Lanvéoc

Le 17, réunion entre la directrice de l'AMF 29 et les représentants de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour une présentation aux administrateurs AMF 29 d'une éventuelle déclinaison dans le Finistère de la convention nationale entre l'AMF et la CDC - Brest

Le 19, présence du Président JONCOUR, accompagné de Messieurs QUEFFELEC, LE PANN et COZIEN, à la réunion d'information sur le Pacte électrique breton - Quimper

Le 20, réunion entre le Président AMF 29 accompagné des administrateurs référents et Madame PY, DDFIP, sur la révision des valeurs locatives des locaux professionnels et l'évolution de la taxe d'habitation sur le territoire des EPCI de 2010 à 2011 - Quimper

Le 24, réunion entre les directeurs d'AD des AMF 22, 29, 35 et 56, l'ADEME et le Conseil régional - Saint-Brieuc

Le 31, présence du Président de l'AMF 29 à la rencontre régionale ERDF en Bretagne - Rennes

Février

Le 3, conférence de Jean-Paul DELEVOYE, Président du CESE à l'AMF 29 - Brest

Les 7 et 8, participation de la directrice à la réunion trimestrielle des DAD à l'AMF - Paris

Le 9, participation du Président JONCOUR au comité directeur de l'AMF - Paris.

Le 14, réunion entre l'AMF 29 et le CG 29 sur les déchets inertes et issus des chantiers du Bâtiment des TP - Brest

Agenda du Président en qualité de rapporteur général de la CDCI, (accompagné de la directrice), réunion en préfecture :

Décembre : le 20, réunion de la CDCI en séance plénière : examen du projet amendé de SDCI, avis sur le projet de création du pôle métropolitain du pays de Brest, avis sur la création du syndicat mixte du pays touristique du Léon.
Compte-rendu et rapport général consultable sur www.finistere.sit.gouv.fr

Le mot du Président

Au terme de 9 mois de travail intense, adoption du schéma d'intercommunalité finistérien

Pour ce premier «info-maires» de l'année 2012, le «mot du président» relèvera peut-être plus du «mot du rapporteur général» de la CDCI mais il me semble que la réunion du 20 décembre dernier, adoptant le projet de SDCI amendé, mérite bien cette digression.

Si les élus siégeant au sein de la CDCI ont suivi de près ce dossier, mon propos ne devrait pas faire redite pour tous leurs autres collègues.

Trente trois schémas encore non adoptés à ce jour...

Vous l'aurez donc déduit a contrario, 66 SDCI ont été adoptés dans les délais légaux impartis. Rapide tour d'horizon «côté ouest» :

Pour la Bretagne, les projets de SDCI ont été arrêtés pour l'Ille et Vilaine (passage de 29 à 26 EPCI à fiscalité propre) et les Côtes d'Armor (de 38 à 34), seul le Morbihan fait partie des 33 départements cités en titre (SDCI non adopté).

Quid des amendements au projet initial de schéma finistérien ?

Si l'on zoom sur la pointe Bretagne, neuf amendements au projet initial ont été formulés en Finistère et six adoptés. Les membres de la CDCI ont également voté sur le projet global de schéma tel qu'il a été amendé et ont émis un avis favorable. Au final retenons que la rationalisation de la carte des syndicats voulue par le législateur a été mise en œuvre par la suppression des syndicats confirmés obsolètes. Retenons aussi, que pour les autres propositions de dissolutions ou de fusions des syndicats, les avis fondés et étayés des élus ont été pris en compte, et que 23 des propositions figurant au projet initial de schéma ont été retirées.

Notons aussi que deux amendements, clairement précisés comme non prescriptifs, ont visé l'eau potable et l'assainissement :

Le premier a donné l'occasion d'un débat riche et constructif et confirmé -s'il le fallait- la nécessaire sécurisation de l'approvisionnement notamment par l'interconnexion des réseaux, ainsi que le renforcement incontournable de la mutualisation sur les territoires, mais en tenant bien compte de chaque contexte spécifique. Une mutualisation qui pourra donc prendre des visages différents au terme de la réflexion des



Photo Franck Bétermin

élus. Un délai d'un an a été ici défini après accord des membres sur la proposition du Président MAILLE souhaitant qu'à l'occasion du bilan d'étape sur l'assainissement prévu dans un an devant la CDCI, soit également effectué le point sur le schéma départemental de l'eau potable.

Le second amendement visant cette fois l'assainissement aura permis de constater qu'à ce jour «40 % des EPCI à fiscalité propre ont pris en charge l'assainissement non collectif, 19 % ont pris en charge l'assainissement collectif et 15 % l'assainissement collectif et non collectif». Concernant l'assainissement collectif, très fragmenté, l'idée d'un état des lieux et d'un diagnostic des systèmes a été retenue.

Confirmation du statu quo préconisé pour les périmètres des communautés

Ce statu quo original, que nous partageons avec la Vendée, le Cantal et l'Allier, n'est toutefois pas synonyme d'absence de réflexion (telle celle initiée sur le bassin de Châteaulin par la commune de Saint-Ségal auditionnée par la CDCI) voire de proposition d'élargissement de périmètre (du côté du Poher). Mais à défaut d'avoir trouvé une réponse dans des délais si courts, les échanges amorcés pourront se poursuivre - si les élus le souhaitent- dans le cadre du droit commun. Et je l'espère dans le même esprit que celui qui a animé ces neuf mois de travaux : cordial et productif !

Bien sincèrement
Jean-René JONCOUR

Responsabilités,
Personnel,
Patrimoine...

Groupama Loire Bretagne vous assure
toutes les réponses.

www.groupama.fr



Toujours là pour moi.

Clin d'œil

Rencontre avec Geneviève Riou, première femme-maire de Saint Derrien

«Le plan d'eau et sa plage de sable fin»



Pour la première fois de son histoire, la commune de Saint-Derrien est administrée depuis 2008 par une femme. Certes, la parité municipale progresse en Finistère et si la commune compte désormais parmi les 43 autres pour lesquelles il convient de s'adresser à «Madame le maire», l'originalité ici serait plutôt celle d'une femme-maire fonctionnant avec un conseil municipal à 83 % masculin !

De l'avis de Geneviève RIOU, cela n'a aucune importance, ce qui compte c'est le travail d'équipe et de ce côté elle rend hommage à celle qui l'entoure, avec une mention spéciale pour son premier adjoint en charge du lourd dossier «urbanisme-voirie» qualifié pour cette petite commune de 797 habitants de «noyau dur» par Madame le maire, tant il se confirme chronophage et complexe.

C'est bien là la difficulté des élus des petites communes : décliner toutes les subtilités des nouveaux dispositifs légaux et réglementaires qui ne cessent de pleuvoir n'est pas une mince affaire quand le personnel administratif se résume à une seule secrétaire de Mairie, aide fort précieuse mais inévitablement débordée, le montage des dossiers de subventions demandant aussi un travail énorme. Côté entretien, le personnel technique n'est guère plus étoffé : un employé communal et un agent de service.

Avec la compétence de chacun et la bonne volonté de tous, «on se débrouille»... plutôt bien d'ailleurs puisque la petite commune du pays du Léon voit sa population augmenter régulièrement depuis plus de 20 ans. Cet engouement résulte aussi sûrement en partie de la création en 1990 de deux plans d'eau qualifiés ici de «poumon de la vie communale», un très bel environnement serein et attractif, qui a fait l'objet «d'un coup de neuf» en début de mandature. Conjugué avec un prix du foncier abordable, c'est au final une population rajeunie comptant 93 enfants scolarisés (contre 25 en 1989...) mais aussi une vie associative dynamique avec un comité des fêtes «qui fait merveille», que l'on peut découvrir aujourd'hui à Saint-Derrien.

Dans ce décor planté comme un tableau de peintre paysagiste, Geneviève RIOU passera pourtant le relais en 2014, après 25 ans de mandat de conseillère, adjointe puis maire, la boucle sera bouclée ! Et ce sera aussi le temps venu de reprendre sa liberté familiale car être maire c'est une sollicitation incessante «sur tout», sans trêve dominicale ! «On n'arrête jamais» !

Les infos en bref

Conférence à l'AMF 29 de Jean-Paul DELEVOYE, Président du CESE (Président de l'Association des Maires de France de 1992 à 2002)



Photos Manon Le Roux

Répondant à l'invitation du Président JONCOUR, Monsieur Jean-Paul DELEVOYE a fait l'honneur et l'amitié aux maires finistériens de venir s'exprimer devant eux sur le rôle du Conseil économique, social et environnemental (CESE) : «de la légitimité institutionnelle à l'utilité citoyenne».



L'ancien ministre a rappelé le fonctionnement du CESE, ses missions et ses actions. Il en ressort que la prise en compte des difficultés actuelles de la société française est urgente pour éviter les ruptures à venir (notamment en matière de vieillissement, d'éducation, d'intégration, de compétitivité...). Egalement évoqué, le défi environnemental qui pose la question aux entreprises de leur production mais aussi aux citoyens, celle du choix de consommation. Enfin, la question de l'individualisme galopant de notre société est souvent revenue. C'est le «chacun pour soi» constaté tous les jours dans les mairies. Ce repli individuel intervient alors même qu'une mobilisation collective est urgente pour répondre aux défis nationaux et mondiaux. La gravité du propos n'aura pas empêché un échange chaleureux avec les élus de la pointe Bretagne.

Rencontre ERDF - AMF 29

Dans la continuité des bonnes relations de l'AMF 29 avec ses quatre grands partenaires historiquement proches des collectivités (ERDF, Groupama Loire Bretagne, Crédit Agricole du Finistère, SNCF) : Rencontre des responsables ERDF-AMF 29, le 31 janvier 2012 à Rennes, à l'occasion de la venue de Madame Michèle BELLON, Président du directoire d'ERDF.



Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Le schéma départemental de coopération intercommunale a été arrêté le 27 décembre 2011 conformément aux orientations fixées par la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales. Le projet présenté à la commission départementale de la coopération intercommunale le 22 avril dernier a fait l'objet de neuf amendements afin de prendre en compte les observations formulées au cours de la période de consultation des collectivités au printemps 2011 et lors des réunions thématiques et territoriales qui se sont déroulées à l'automne 2011.

L'arrêté du 27 décembre 2011 et le SDCI sont consultables sur le système d'information territorial www.sit.gouv.fr et sur le site internet de la préfecture <http://www.finistere.gouv.fr>

La mise en œuvre du schéma, en ce qui concerne les modifications de périmètre, est encadrée par les

articles 60 et 61 de la loi du 16 décembre 2010.

La loi prévoit que les projets de dissolution de syndicats, de fusion ou de modification de périmètre doivent être notifiés aux collectivités concernées avant le 31 décembre 2012. Celles-ci disposeront d'un délai de trois mois pour délibérer.

L'accord doit être exprimé par la moitié au moins des organismes délibérants des collectivités membres, représentant la moitié au moins de la population totale de celles-ci, y compris le conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse si cette dernière représente au moins le tiers de la population totale.

Comme lors de sa phase d'élaboration, la voie du dialogue et de la concertation sera privilégiée pour la mise en œuvre du SDCI.

En direct avec le Conseil Général

Renforcer l'offre culturelle de proximité sur les territoires finistériens

Le Conseil général du Finistère mène une politique volontariste de soutien aux secteurs du spectacle vivant et des arts visuels, qui s'inscrit parmi les 6 priorités du projet stratégique 2010-2014.

Après une étroite concertation avec l'ensemble des acteurs culturels, le Conseil général a voté de nouvelles dispositions en faveur des arts vivants et visuels, changements qui entrent en vigueur dès ce début d'année 2012.

Ainsi, le Conseil général souhaite :

- conforter les conditions de la création artistique en Finistère avec un nouveau dispositif d'aide à la coproduction artistique (diminution du plafond d'aide à 5 000 euros au lieu de 20 000 euros pour mieux accompagner les projets) ;
- rapprocher les populations de l'offre culturelle et artistique en favorisant la médiation culturelle et des projets sur mesure ancrés sur les territoires ;
- renforcer le soutien aux centres d'art contemporain et aux résidences d'artistes ;
- poursuivre son soutien aux structures du cinéma et de l'audiovisuel ;
- renforcer ses dispositifs de soutien aux équipements culturels structurants à l'échelle intercommunale.

12 mars 2012 : la décentralisation à 30 ans

Dans le cadre des 30 ans des premières lois de décentralisation, le Conseil général du Finistère organise une rencontre citoyenne le 12 mars 2012 au Quartz à Brest. Trois tables rondes seront organisées, en présence notamment du Président du Conseil général, du Président du Conseil régional et du Président de l'ADF.

Ce colloque sera l'occasion de revenir sur l'organisation territoriale de la République dans le cadre des compétences transférées aux départements et aux régions ainsi que sur les rapports entretenus entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il sera question aussi de réfléchir aux nouvelles formes de partenariat et de coopération à mettre en place pour donner un nouvel élan à la décentralisation.

Edmond HERVE, Sénateur d'Ille et Vilaine, esquissera des propositions visant à poursuivre une décentralisation plus efficace et mieux adaptée aux besoins des territoires. Cette rencontre s'adresse aux élus locaux, aux acteurs économiques et aux citoyens qui s'interrogent sur l'avenir de nos territoires.

Année 2012 à l'AMF 29 : les grandes dates à retenir !

Conformément à l'**article 3** des statuts de l'association, l'année 2012 sera particulière pour l'Association des Maires et Présidents d'EPCI du Finistère puisque ponctuée par les élections présidentielles et législatives.

Article 3 : «Les discussions d'ordre politique ou étrangères au but qu'elle poursuit sont interdites au sein de l'Association».

La réserve habituelle de l'association pluraliste ne sera pas toutefois synonyme d'attentisme : voici déjà quelques dates importantes de mars à décembre à retenir sur l'agenda de l'AMF 29 et sur celui des communes et communautés qui le voudront bien ! (les invitations aux réunions départementales* vous seront adressées par courrier ou courriel)

Mars

Mercredi 6*, rencontre organisée avec les **Procureurs de la République** à Châteaulin (après-midi, horaires exactes à confirmer)

Thème : La nouvelle instruction générale relative à l'état civil/ Le rappel à l'ordre. Cette rencontre s'adresse aux élus et aux agents d'état civil

Côté administrateurs :
réunion de Conseil d'administration le vendredi 9

Avril

Mardi 3*, forum organisé avec le Groupe le Moniteur sur l'**actualité de la commande publique**, à la CCI de Quimper (8h45 à 11h45)

Ce forum d'échanges et de retours d'expériences concrets s'adresse aux élus mais plus largement à tous les praticiens de la commande publique des communes et EPCI.

Mai

Vendredi 25, clôture des Trophées du meilleur journal communal ou communautaire et organisation de la réunion de délibérations du Jury

Juin

(fin de la **période de réserve le 20**, reprise de la parution d'«**informa-maires**» sous sa pagination habituelle)

Conférence de presse de lancement officiel du Carrefour des Communes 2012 le **22 juin**

Mercredi 27*, organisation à Pont-l'Abbé de la **journée départementale des femmes-maires et parlementaires**

Côté administrateurs :
réunion de Conseil d'administration le vendredi 22

Juillet-Août

Bouclage de l'organisation du Carrefour 2012 : travail sur les espaces, la ponctuation artistique, les visuels, l'articulation des conférences et ateliers, édition newsletter et envoi des invitations.

Septembre

Conférence de presse de présentation définitive du **Carrefour des Communes 2012** et de ses nouveautés.

Côté administrateurs :
réunion de Conseil d'administration

Octobre

Jeudi 4 et vendredi 5, le **5^e Carrefour des communes et communautés du Finistère** vous ouvre ses portes au Quartz - Brest !

Jeudi 4 à 17h30
remise des Trophées 2012 du meilleur journal communal et communautaire. Le Quartz - Brest

Vendredi 5 à 17h00, Assemblée générale annuelle de l'AMF 29 au Quartz- Brest

Novembre

Mardi 20, mercredi 21 et jeudi 22, **Congrès annuel des Maires de France** à PARIS-EXPO, Portes de Versailles

Côté administrateurs :
réunion de Conseil d'administration

Suspension temporaire de la page des Parlementaires en raison des élections présidentielles et législatives



Avec SNCF, le Finistère choisit l'écomobilité.

